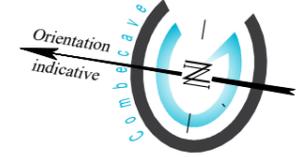
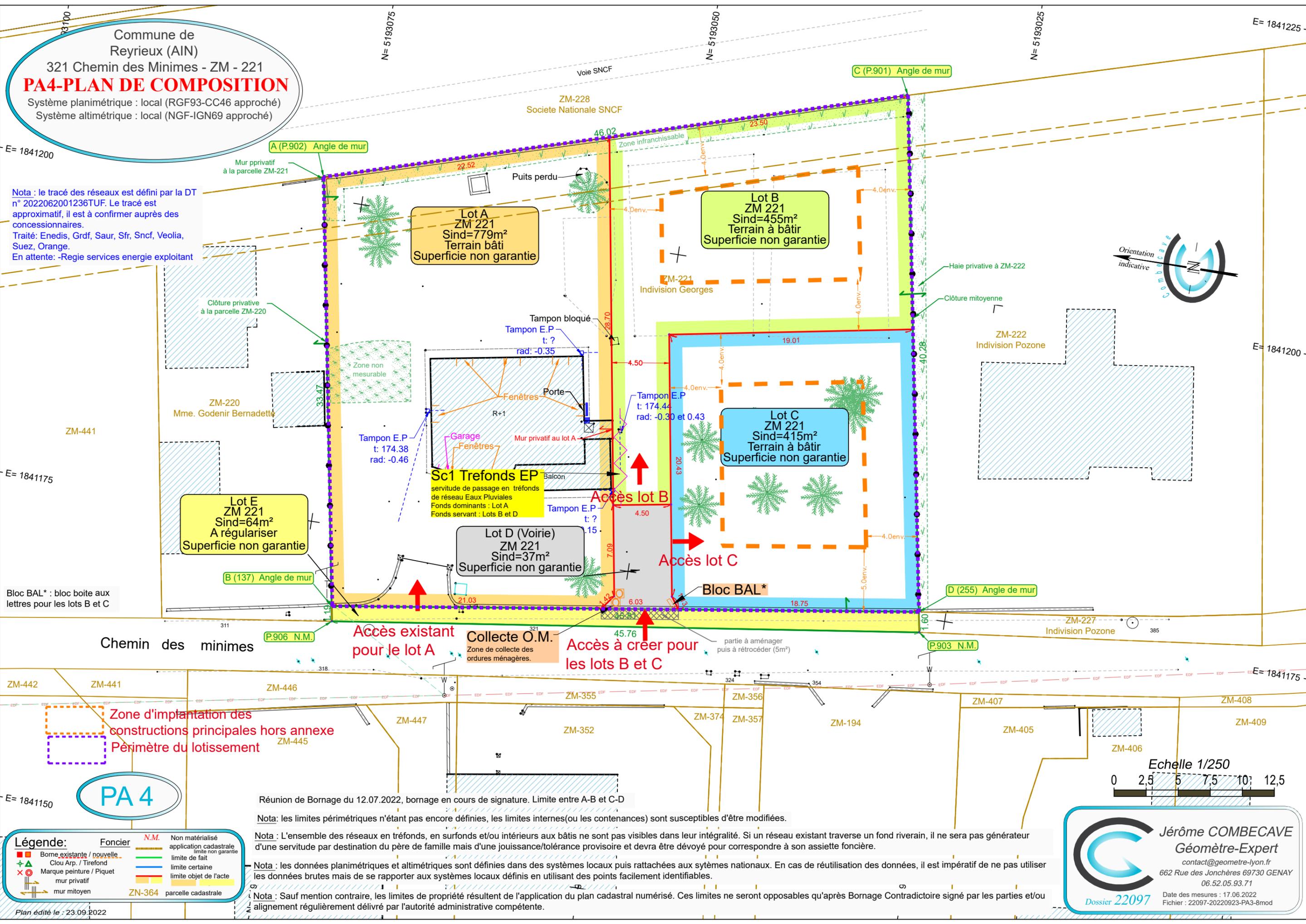


Commune de Reyrieux (AIN)
321 Chemin des Minimes - ZM - 221
PA4-PLAN DE COMPOSITION

Système planimétrique : local (RGF93-CC46 approché)
Système altimétrique : local (NGF-IGN69 approché)

Nota : le tracé des réseaux est défini par la DT n° 2022062001236TUF. Le tracé est approximatif, il est à confirmer auprès des concessionnaires.
Traité: Enedis, Grdf, Saur, Sfr, Sncf, Veolia, Suez, Orange.
En attente: -Regie services energie exploitant



Bloc BAL* : bloc boite aux lettres pour les lots B et C

Chemin des minimes

Zone d'implantation des constructions principales hors annexe
Périmètre du lotissement

PA 4

Légende:

Foncier	N.M.
Borne existante / nouvelle	Non matérialisé application cadastrale, limite non garantie
Clou Arp. / Tirefond	limite de fait
Marque peinture / Piquet	limite certaine
mur privatif	limite objet de l'acte
mur mitoyen	parcelle cadastrale

Plan édité le : 23.09.2022

Réunion de Bornage du 12.07.2022, bornage en cours de signature. Limite entre A-B et C-D

Nota: les limites périmétriques n'étant pas encore définies, les limites internes (ou les contenances) sont susceptibles d'être modifiées.

Nota : L'ensemble des réseaux en tréfonds, en surfonds et/ou intérieurs aux bâtis ne sont pas visibles dans leur intégralité. Si un réseau existant traverse un fond riverain, il ne sera pas générateur d'une servitude par destination du père de famille mais d'une jouissance/tolérance provisoire et devra être dévoyé pour correspondre à son assiette foncière.

Nota : les données planimétriques et altimétriques sont définies dans des systèmes locaux puis rattachées aux systèmes nationaux. En cas de réutilisation des données, il est impératif de ne pas utiliser les données brutes mais de se reporter aux systèmes locaux définis en utilisant des points facilement identifiables.

Nota : Sauf mention contraire, les limites de propriété résultent de l'application du plan cadastral numérisé. Ces limites ne seront opposables qu'après Bornage Contradictoire signé par les parties et/ou alignement régulièrement délivré par l'autorité administrative compétente.

Echelle 1/250
0 2,5 5 7,5 10 12,5

Jérôme COMBECAVE
Géomètre-Expert
contact@geometre-lyon.fr
662 Rue des Jonchères 69730 GENAY
06.52.05.93.71
Date des mesures : 17.06.2022
Fichier : 22097-20220923-PA3-8mod
Dossier 22097